Sociale
& médico-sociale
association CROIZAT

ESRP Louis Gatignon

Installateur·rice dépanneur·euse en informatique (IDI)

RÉADAPTATION PROFESSIONNELLE | PÔLE QUALIFIANT | FILIÈRE INFORMATIQUE | LIEN RNCP

HÉBERGEMENT POSSIBLE

Lieu Vouzeron

Zone géographique Région Centre - Val de Loire Avec hébergement

Durée de formation 2200 heures / 17 mois

Niveau niveau 3 / CAP-BEP

Période en entreprise 350 heures / 10 semaines

Taux de réussite 57 % de réussite en 2022

Taux d'insertion 100% d'insertion

Sessions de la formation

03/06/25 - 20/11/26

dates prévisionnelles

Le métier

Description

Mettre en service, dépanner, reconditionner les équipements informatiques sont les missions de l'installateur·rice dépanneur·euse. Il·elle travaille en magasin informatique, en indépendant, au sein d'une entreprise de services du numérique, etc.

Intitulé des postes

Technicien·ne, agent·e de maintenance en informatique - agent·e de reconditionnement - technicien·ne de déploiement - technicien·ne SAV technicien·ne en micro-informatique

Aspects fonctionnels

Un essai fonctionnel d'une demi-journée en présence du·de la formateur·rice et d'un·e kinésithérapeute est possible.

Codes ROME

I1401 - I1304

La formation

Objectifs

Mettre en service des équipements informatiques fixes et mobiles - dépanner et reconditionner des équipements informatiques fixes et mobiles sur site ou dans un environnement commercial.

Prérequis

Français niveau A2 (s'exprimer de façon simple à l'oral et l'écrit)

Mathématiques niveau 2.1 (se repérer dans l'univers des nombres)

Bureautique niveau 3.1 (connaître les fonctions de base sur un ordinateur)

Tous nos prérequis se basent sur le référentiel Cléa, le CECRL ou le référentiel européen des compétences informatiques (e-CF).

Le programme

La formation se compose d'1 phase préparatoire, de 2 modules et de 2 périodes en entreprise. Le déroulé présenté ci-dessous peut varier en fonction du calendrier.

Phase préparatoire

Définition et évaluation du niveau des stagiaires en vue de réactiver et/ou acquérir les savoirs nécessaires à la formation. Créer une cohésion de groupe.

Module 1 - CCP 1 : Mettre en service des équipements informatiques fixes et mobiles

- Installer un système ou déployer une image sur un poste client fixe ou mobile
- Configurer, paramétrer et personnaliser un équipement informatique fixe ou mobile
- Raccorder un équipement fixe ou mobile à un réseau
- Informer et conseiller le client ou l'utilisateur

Période en entreprise 1

Module 2 - CCP 2 : Dépanner et reconditionner des équipements informatiques fixes et mobiles

- Diagnostiquer et résoudre un dysfonctionnement d'un équipement informatique fixe ou mobile
- Vérifier, identifier, trier un équipement informatique fixe ou mobile d'occasion
- Revaloriser et intégrer un équipement fixe ou mobile

Période en entreprise 2

L'apprentissage

La méthode d'apprentissage

Formation modulaire. Suivi individualisé, accompagnement personnalisé. Travaux pratiques. Activités de groupe. Mises en situation. Périodes en entreprise. Accompagnement spécifique concernant les pathologies dys. Dans certains cas, la durée de la formation peut être adaptée aux besoins de la personne.

Les moyens d'apprentissage

Chaque stagiaire se voit créer un compte informatique OFFICE 365 comportant une adresse mail, un Onedrive, une suite bureautique. Nos salles sont équipées de vidéo-projecteurs et/ou de tableaux interactifs. Une veille technologique constante permet de maintenir les plateaux techniques d'apprentissage et d'examen au niveau de l'agrément (niveau RE).

L'équipe pluridisciplinaire

Une équipe pédagogique au quotidien (formateur·rice, conseiller·ère insertion professionnelle) et une équipe médico-psycho-sociale en appui (infirmier·ère, assistant·e social·e, psychologue clinicien·ne, kinésithérapeute, animateur).

Modalités d'évaluation et de validation

Modalités d'évaluation

Tout au long de leurs parcours, la progression des stagiaires est évaluée au moyen de dossiers d'évaluation, adaptation de cas pratiques, contrôles de connaissances, mises en situations, questionnaires, entretiens de suivi et de bilan, etc.

Modalités de validation

L'ensemble des modules permet d'accéder au titre professionnel de niveau 3 (CAP/BEP) d'Installateur·rice dépanneur·euse en informatique.

Le jury dispose des résultats de la mise en situation professionnelle, du livret des évaluations passées en cours de formation (ECF), du dossier professionnel (DP) et des conclusions de l'entretien final.

Des aménagements pour le passage de l'examen sont possibles sur présentation d'un certificat médical ou d'une attestation MDPH.

Le titre professionnel est composé de blocs de compétences dénommés certificats de compétences professionnelles (CCP). L'obtention du titre professionnel est sanctionnée par la validation de l'ensemble des CCP qui sont cumulables : c'est la capitalisation de CCP. Vous pouvez vous présenter aux CCP dans la limite de la durée de validité du titre.

Modalités et délais d'accès

Nos actions de formation sont ouvertes à toute personne reconnue RQTH de plus de 16 ans. Pour plus d'informations sur les modalités d'accès, cliquez ici. Pour plus d'informations sur l'obtention de la RQTH, cliquez là.

Entre l'obtention de la notification de décision d'orientation professionnelle et la date d'entrée en formation, le délai d'attente peut varier. Nous vous invitons à contacter le secrétariat de la formation qui vous intéresse pour avoir plus de renseignements.

Passerelles

Les formations qui suivent sont accessibles en suite de parcours et possibles sous réserve d'une orientation de la MDPH.

Technicien·ne d'assistance en informatique (TAI)

Accessibilité

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap, quel que soit le handicap. L'équipe médico-psycho-sociale assure une réponse adaptée aux problématiques des stagiaires, notamment sur l'adaptation des postes d'apprentissage. Cliquez ici pour en savoir plus.

Contact

Service Formation | ESRP Louis Gatignon

02 48 53 31 19

contactclg@asso-croizat.org